



Le Montboutonnais



n° 5 - juillet 2022

L'édito du maire.

Chers Habitants,

Bien que la courbe des contaminations s'élève et que les protections sanitaires reviennent d'actualité, nous pouvons maintenant évoluer plus librement et nous rencontrer.

Malheureusement, d'autres sujets d'inquiétude se profilent :

- ▶ La guerre en Europe tout d'abord avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie.
- ▶ La forte inflation qui provoque l'explosion du prix de l'énergie et de certaines matières premières.

C'est dans ce contexte que le conseil municipal a adopté en début d'année le budget 2022. Notre priorité reste l'amélioration de la vie dans notre commune, tout en maîtrisant les dépenses. Fidèles à notre engagement, nous n'avons pas augmenté les taxes communales.

Avec un budget très modeste, nos projets passent obligatoirement par la recherche de subventions. Cela prend du temps, et ne va pas assez vite pour certains, j'en suis conscient.

Nous sommes heureux d'avoir pu enfin rassembler nos Aînés (65 ans et plus), non pas pour un repas de Noël mais pour un repas pascal autour d'un excellent baeckeoffe.

En ce qui concerne notre école communale (munie récemment de capteurs CO2), les effectifs du RPI pour la rentrée 2022 se maintiennent à un bon niveau : 79 élèves à Vandoncourt et 41 élèves à Montbouton, soit 120 élèves.

Je remercie encore une fois les élus pour leur implication dans la gestion communale ; je pense notamment à un exemple de solidarité lors de notre « opération cimetière », où tous les élus ont retroussé leurs manches pour désherber les allées.

Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances.

Bien à vous.

Le Maire
Gilles PERRIN

Mairie | ☎ Lundi de 13h30 à 17h30
Jeudi de 16h30 à 18h30
Vendredi de 8h30 à 12h

📞 03 84 56 90 50

✉ montbouton.com@orange.fr

🌐 www.montbouton.fr

Médiathèque | ☎ Mercredi de 15h-18h

✉ media.montbouton@gmail.com

🌐 montbouton.fr/notre-village/mediatheque/

État civil

NAISSANCES

- **Olivia BRIOT**, née le 27 février 2022, fille de Florian Briot et Julie Basilico.
- **Camille CLAUDE**, née le 13 mars 2022, fille de Patrick Claude et Angélique Martin.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

MARIAGE / PACS

- **Émilie SAPOLIN** et **Olivier PARRA** mariés le 18/06/2022.
- **David FERRAND** et **Hugo MATHIEU** pacsés le 21 juin 2022
- **Valérie BOUCHET** et **Pascal SOULIÉ** pacsés le 21 juin 2022.

Toutes nos félicitations aux mariés et pacsés.

DÉCÈS

- Monsieur **Jacques DOMON** est décédé le 13 mars 2022 à l'âge de 85 ans.
- Madame **Annie GREMILLET** est décédée le 17 juillet 2022 à l'âge de 70 ans.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

Repas des Aînés



Initialement programmé fin d'année 2021, le repas des aînés a pu avoir lieu le 9 avril 2022.

Quel plaisir de pouvoir enfin se retrouver à la salle du plateau après deux années d'annulation à cause de la COVID. Merci à tous les participants que nous espérons encore plus nombreux l'année prochaine !

Nettoyage de printemps

Merci aux nombreux participants, et en particulier aux enfants, qui ont permis de sillonner toutes les rues et les chemins de notre village pour y ramasser de multiples déchets. Notre village s'en porte mieux. Après une foisonnante récolte 2021, nous avons eu le plaisir de constater que les déchets étaient moins nombreux en 2022.



Bonne ambiance à cette journée citoyenne.

Fêtes des Voisins

Plusieurs fêtes des voisins ont eu lieu dans le village en juin à l'initiative de montboutonnais.

Ces rencontres ont eu un vif succès et ont permis aux habitants de mieux se connaître. Merci aux organisateurs et à tous les participants de ces rassemblements. (en haut de la première page, photo au belvédère, ci-dessous, photo rue sous la chaux).



Sécurité routière

La sécurité routière dans la traversée de notre village étant l'une de nos priorités et avant d'entreprendre des travaux d'aménagement, qui pourraient s'avérer coûteux et non adaptés, nous avons souhaité obtenir une « photographie » de la situation actuelle. Les services du département (DDT) nous ont alors proposé la pose de deux radars pour le comptage des véhicules et la mesure de vitesse.

Ces 2 appareils (petits boîtiers blancs fixés à des poteaux que vous avez peut-être remarqués) ont été installés dans un premier temps (une dizaine de jours, début juin) dans la rue du mont Novel et dans le bas de la grande rue, en direction des 4 Chemins. Ils ont ensuite été déplacés dans la rue de la Boulois et à l'entrée de la Cité du Val en venant des 4 Chemins. Ces zones de pose nous ont paru pertinentes au regard de la vitesse souvent trop élevée des véhicules entrant dans notre village.

Un rapport complet va nous parvenir prochainement avec le nombre et le type (2 roues, VL, PL) de véhicules ainsi que leur vitesse de passage.

En parallèle, nous avons rencontré des personnes du conseil départemental en charge des routes.

Après explications et petit tour dans le village, ils nous ont indiqué qu'il était tout à fait possible de rallonger la zone 30 dans la grande rue. Actuellement, cette zone se termine en dessous du cimetière dans sa partie basse et rien n'empêcherait de l'étendre jusqu'à la sortie de l'agglomération.

De plus, nous pouvons bénéficier de la mise en place de chicanes provisoires de test (voire doubles chicanes) et ainsi évaluer l'impact de ce genre d'équipement avant une éventuelle installation définitive. Une demande écrite a été adressée, nous attendons un retour.

Aucune piste n'est pour l'instant écartée (chicanes, plateaux surélevés, changement de priorité sur l'axe principal, ...). Toutes ces solutions ont leurs avantages mais aussi leurs inconvénients et il conviendra de faire le meilleur choix possible.

Comme vous pouvez le remarquer, ce dossier, qui nous tient particulièrement à cœur, est bien dans les « tuyaux ». Hélas, cela ne va pas toujours aussi vite qu'on le souhaiterait mais il est important, comme pour tout projet, que le résultat soit à la hauteur des attentes, quitte à prendre un peu plus de temps.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier au fur et à mesure de son avancement.

Élections

Merci aux deux artistes de notre village qui ont exposé quelques-unes de leurs toiles à la médiathèque au cours des dernières élections :

Madame BATTIE en avril pendant les élections présidentielles.

Madame CONCHE en juin pendant les élections législatives.



Nettoyage du cimetière

L'utilisation des phytosanitaires (herbicides) est désormais interdite dans les cimetières. Pour palier à une absence temporaire de notre employé communal, une équipe s'est retrouvée pour désherber les allées. Merci à chacun d'entretenir autour des caveaux familiaux. Quelques outils sont mis à disposition de tous à l'entrée du cimetière.



Kermesse du RPI

Cette année, l'Association des Parents d'Elèves (APE) du RPI Vandoncourt-Montbouton a organisé la kermesse de l'école à la salle du plateau.

Le beau temps était de la partie et plus de 200 repas ont été servis. Belle manifestation au cours de laquelle les enfants ont chanté quelques chansons et ont pu profiter de nombreuses activités dont une belle structure gonflable.

Recyclage de bouchons

La collecte de bouchons se poursuit. Vous pouvez déposer en mairie les :

- bouchons en plastique de bouteilles
- bouchons de lessive, ricoré, shampoing,
- bouchons de médicaments,
- emballage de granulés homéopathiques,
- bouchons en liège,
- tous bouchons en plastique alimentaire.

Sport et loisirs

Le club montboutonnais de tennis de table reprendra ses activités début septembre. Quels que soient votre âge et votre niveau, vous serez accueilli avec plaisir par les dirigeants.

Les adultes, loisirs ou compétition, s'entraînent le lundi soir dès 19h30 à la salle du Plateau.

Les jeunes, dès 7 ans, sont accueillis le jeudi de 17h30 à 19h : un entraîneur breveté d'État, encadre ces séances.

Tout renseignement au 06 01 33 04 35.

Numéros utiles

MÉDECIN DE BEAUCOURT
BIANCONI Laurence : 03-84-20-28-95
CABINET MÉDICAL DE DASLE : 03-81-34-39-42
SAMU : 15
SAPEURS-POMPIERS : 18
POLICE SECOURS : 17

Informations diverses

FAIRE MA DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT EN LIGNE

- Je réalise ma pré-demande sur www.ants.gouv.fr et je me renseigne sur les justificatifs nécessaires
- Une fois toutes les pièces réunies, je prends rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil
- Je me rends en mairie avec toutes les pièces justificatives pour déposer mon dossier
- Je suis averti par SMS de la disponibilité de ma CNiE ou de mon passeport

Enfin 16 ans ?
Tu es Français ou de double nationalité
Fais-toi recenser

Dans ta mairie
Avec tes pièces d'identité FR ET 2^{ème} nationalité

Ensuite, tu seras convoqué pour ta **Journée Défense et Citoyenneté** 8 à 12 mois plus tard

Où tu obtiendras ton **certificat de participation**
Indispensable pour ...

- Permis de conduire
- BAC / CAP
- Concours

Centre du Service National et de la Jeunesse de Besançon
Quartier Rutly - 64 rue Besson - BP 567
25027 BESANCON CEDEX
csni-besancon@tsi.tsi@interdef.gouv.fr
09 70 84 51 51